

GOST EXPÉRIMENTATION LOCALE, CONSÉQUENCES NATIONALES

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, L'EXPÉRIMENTATION DES GOST (GROUPES OPÉRATIONNELS DE SOUTIEN TACTIQUE) FAIT BEAUCOUP PARLER. ET C'EST NORMAL.

Expérimenté à Lyon, le dispositif des GOST (Groupes Opérationnels de Soutien Tactique) a vocation à être pérennisé puis déployé dans d'autres Interrégions. Il pourrait également servir de modèle à d'autres organisations du travail en Surveillance, notamment au projet du Directeur Général d'expérimenter des brigades d'astreinte.

Ce qui se joue aujourd'hui pour le GOST de Lyon n'est ni un sujet local, ni un cas isolé. C'est un précédent. Et les règles qui s'y dessinent pourraient demain s'appliquer bien au-delà des seuls agents actuellement concernés.

NON, LES ORGANISATIONS SYNDICALES N'ONT PAS DEMANDÉ LE REPORT

Un point doit être clairement rétabli.

Le report d'un mois du démarrage de l'expérimentation GOST a été présenté, localement, comme une demande des organisations syndicales. **C'est faux.**

Ce report est une **décision unilatérale du Directeur Général, prise face à un projet administrativement non abouti, exposant l'administration à des risques juridiques**, notamment en matière de santé et de sécurité au travail. Ce constat a été partagé par l'Inspection du Travail.

Les organisations syndicales douanières ont découvert ce report en même temps que les agents, et en même temps que la direction de Lyon.

Faire porter cette décision aux syndicats relève donc clairement de la désinformation.

LA CFDT DOUANE N'EST PAS OPPOSÉE AUX GOST

Soyons clairs. La CFDT Douane n'est pas contre les GOST.

Nous savons que les méthodes de travail en Surveillance doivent évoluer.

L'innovation peut être utile, à condition qu'elle ne se fasse pas sur le dos des agents.

Notre responsabilité est de sécuriser les cycles de travail, d'encadrer strictement les contraintes nouvelles et d'exiger des compensations horaires et financières réelles.

L'expérimentation ne doit jamais devenir un prétexte pour demander plus aux agents, avec moins de droits.

GOST,
FÉVRIER 2026



ASTREINTES

UN SUJET LOURD AUJOURD'HUI, STRUCTURANT POUR DEMAIN

Le principal point de vigilance concerne les astreintes.

Les règles testées aujourd'hui à Lyon ont vocation à devenir celles des futurs GOST et, potentiellement, celles de brigades dites d'astreinte.

Une astreinte toutes les trois semaines est un rythme lourd.

Tolérable à titre transitoire dans une expérimentation, il ne peut en aucun cas devenir une norme généralisée. De même, la prime d'astreinte rémunère la veille opérationnelle, pas l'intervention. Une intervention doit donc être rémunérée en plus, clairement et explicitement.

La CFDT Douane a proposé une base de 25 € de l'heure. L'administration s'y oppose.

Sans compensation réelle, l'astreinte deviendrait une disponibilité opérationnelle permanente quasi gratuite. C'est inacceptable.

Un fait parle de lui-même. Les cadres de commandement d'astreinte ne se déplacent pas. Ils savent qu'ils n'y sont ni contraints ni rémunérés. Ce qui vaut pour eux doit valoir aussi pour les agents de terrain.

FORMATION ET ÉQUIPEMENTS

DES AVANCÉES À CONSOLIDER

Des efforts ont été réalisés en matière de formation et d'équipements pour l'expérimentation GOST, il faut le reconnaître. Les facilités accordées pour la pratique du sport vont dans le bon sens. La CFDT Douane demande toutefois que ces dispositifs soient étendus à l'ensemble des agents de la Surveillance, par souci d'équité et de cohérence en matière de prévention et de maintien en condition opérationnelle.

RH

DES CONSÉQUENCES DURABLES À ANTICIPER

Tant que l'agent est engagé dans l'expérimentation GOST, un retour dans son unité d'origine reste possible. Une fois le dispositif pérennisé, le GOST deviendra une résidence douanière à part entière. Toute sortie passera alors par le tableau de mutation, sans garantie de retour à l'affectation initiale.

Cette évolution engage durablement les parcours professionnels, les équilibres familiaux et les choix de carrière. Ce qui est testé aujourd'hui pour quelques volontaires peut devenir demain la règle pour toute la Surveillance.

LA POSITION DE LA CFDT DOUANE

La CFDT Douane respecte l'engagement des agents expérimentateurs GOST et ne s'oppose pas au principe du dispositif.

En revanche, elle refuse que ces nouvelles organisations se traduisent par plus de contraintes, sans moyens ni reconnaissance pour les agents.

Des règles claires, des droits garantis et des compensations à la hauteur des contraintes.

**PARCE QUE CE QUI SE JOUE AUJOURD'HUI DANS LES GOST,
C'EST AUSSI L'ORGANISATION DU TRAVAIL DE DEMAIN POUR
L'ENSEMBLE DES DOUANIERS.**